

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°298/2022

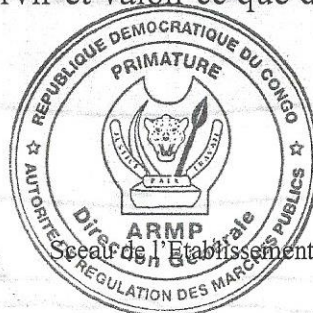
A l'Atelier de Couture des Sœurs de Saint Luc

Après avoir reçu le contrat du marché n°040/CGPMP-MSP/COVID/FT/2020, conclu avec le Ministère de la Santé Publique, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent vingt mille six cent cinquante (120.650 USD) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 844,55 (dollars américains huit cent quarante-quatre, cinquante-cinq centimes)

Fait à Kinshasa, le 10/10/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i